

Une intervention de santé publique :

Contamination résidentielle majeure au mercure

par : Dr. Rollande Allard
DSP de la Montérégie

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

La situation

- Appel du CAPQ au médecin de garde mercredi le 26 mai 2004 à 20h00
 - Une femme enceinte leur a demandé des informations concernant la présence de mercure au sous-sol de sa maison
- Difficultés à rejoindre Madame V., obtention d'informations contradictoires et peu précises

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Informations initiales

- Famille reconstituée de 4 personnes:
 - père de 38 ans, ses deux garçons de 9 et 11 ans dont il a la garde et sa nouvelle conjointe enceinte de 19 semaines.
 - Anglophones
- Maison unifamiliale louée, semble-t-il, de l'employeur de son conjoint
- Conjoint qui désapprouve fortement la démarche de Madame car veut la paix au travail

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Informations initiales (suite)

- Le propriétaire travaille à côté dans une entreprise de récupération « Scrap Métal »
- Il entrepose depuis toujours du bric-à-brac au sous-sol de la maison
- C'est en faisant du ménage que les locataires ont cassé un gros pot jus V-8 rempli de mercure
- Madame V a compté 5 autres contenants remplis de mercure dans la caisse renversée

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Actions de la DSP

- Recommandations immédiates afin de limiter la dispersion du H_g et d'assurer la protection des occupants. (chauffage, ventilation, accès, pompe submersible)
- Inspection des lieux le 27 mai 2004
 - décontamination primaire
 - évaluation de l'ampleur du déversement
 - vérifier et expliquer les mesures mises en place

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Actions de la DSP (suite)

- Recommandation aux occupants d'évacuer la maison et de faire appel à des spécialistes en décontamination
- Rencontre avec le propriétaire et enquête pour trouver les autres contenants de H_g
- Aviser le *Service de la protection du milieu, direction de l'environnement* de la municipalité et envoyer les photos

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004







Évaluation de la situation

- Déversement majeur : 1 litre de mercure sur une surface poreuse et dans le puisard
- Autres contenants introuvables
- Situation conflictuelle dans le couple et désaccord sur le risque encouru et les procédures à prendre
- Faible revenu
- Absence de bail écrit

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Évaluation de la situation (suite)

- Lien d'emploi avec le propriétaire
- Manque de collaboration et agressivité de celui-ci
- Hésitation de la municipalité à prendre action immédiatement
- Contentieux entre la ville et le propriétaire au sujet de la compagnie Scrap Métal

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Évaluation de la situation (suite)

- Conjointe enceinte hébergée dans sa famille
- Enfants relocalisés chez leur mère pour l'été
- Monsieur veut récupérer le plus possible de H_g lui-même
- Instructions écrites pour continuer la décontamination primaire

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Suivi

- Aucunes nouvelles jusqu 'en septembre 2004
 - ne retournent pas les appels
 - personne à la maison lors de vérifications
 - enfants: dosage initial de mercure sanguin normal, pas de résultats pour les adultes
- Impossibilité d 'évaluer l 'exposition dans les espaces habités (appareil)
- Que faire? Déclaration à la régie du logement? À la DPJ?

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Suivi (suite)

- Finalement, nous réussissons à faire une deuxième inspection le 15 octobre 2004
 - ménage partiel
 - mercure en gouttelettes partout
 - n 'utilisent pas le système de chauffage encore mais cela ne saurait tarder
- Constatons que les recommandations pour le nettoyage n 'ont pas été respectées

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004





Suite des événements

- Rapport écrit à la municipalité 22 octobre
- Rencontre avec la municipalité le 26 octobre:
 - Directrice de l'arrondissement
 - Service de la protection de l'environnement
 - Service de l'urbanisme, permis et inspection
 - Service de sécurité incendie
 - Service du contentieux

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004

Suite des événements

- Qui est le propriétaire? Qui va payer?
- Règlement d'urbanisme trop vague
- Décision de procéder à l'évacuation en fonction du règlement de sécurité incendie sur la présence de matière dangereuse
- Inspection par la ville et évacuation le 27 octobre 2004
- Implication du MENV pour le Hg à l'extérieur.

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004





Évacuation

- La ville a procédé à une «remise de propriété» par un huissier
- Évacuation permanente et non-résidence du bâtiment immédiate à 9h45 le 27.10.04
- Obligation d'obtenir une certification de décontamination et de salubrité par des mesures de Hg dans l'air
- Le couple s'est séparé

Dsp Montérégie, JASP 29 nov.
2004